Zeitschrift: Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische

Rundschau

Herausgeber: Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische

Gesellschaft

Band: 13 (1905)

Heft: [2]

Vereinsnachrichten: Société suisse de numismatique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SOCIÉTÉ SUISSE DE NUMISMATIQUE

XXVe Assemblée générale de la Société suisse de numismatique, tenue à Fribourg le 3 septembre 1904.

La séance est ouverte à 11 heures, dans la salle du Grand Conseil, à l'Hôtel de Ville, mise obligeamment à notre disposition par les autorités du canton de Fribourg, sous la présidence de M. Paul-Ch. Stræhlin, président de la Société.

Les membres dont les noms suivent assistent à la séance: MM. Dr Paul-Ch. Stræhlin, Grossmann, Cahorn, Jarrys, Conchon, Dominicé, Dreyfus, Furet, Künzler et Walch, de Genève. — Lang-Schneebeli, d'Argovie. — Dr Geigy, Lugrin, de Bâle. — Dr Grunau, de Berne. — Abbé Ducret, Dr Holder, Sauser, de Fribourg. — Haas, Kauffmann, Rudolph, de Lucerne. — Gallet, Jobin, Michaud, Perrochet, Stierlin, Wavre, de Neuchâtel. — Iklé, de Saint-Gall. — Bally-Herzog, de Soleure. — De Palézieux-du Pan, Meyer, Tissot, de Vaud. — Bordeaux, de Paris. — Seize membres se sont fait excuser. Sont en outre présents, MM. Schneuwly, archiviste d'Etat, de Fribourg; M. Max de Diesbach, président de la Société d'histoire de Fribourg; M. le conseiller d'Etat Cardinaux, représentant l'Etat de Fribourg; M. le conseiller municipal Bielmann, représentant la Ville de Fribourg.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, qui est adopté, M. le président remercie la très nombreuse assemblée de sa présence et les autorités et sociétés fribourgeoises de leur accueil. Il constate l'importance de cette séance, destinée à commémorer, dans la ville où notre société a été fondée en 1879, le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation.

On donne lecture des adresses et télégrammes de la Société française de numismatique, de l'Académie d'Hippone à Bône, du Cercle numismatique de Milan, de la Société hongroise de numismatique et de la Société belge de numismatique, qui envoient à notre société toute leur sympathie en cet instant solennel et font des vœux pour notre prospérité.

Le président prend ensuite la parole pour la lecture de son rapport annuel, que nous nous contentons de résumer ici vu le peu de place disponible dans la *Revue* et en vertu des décisions ultérieures prises par l'assemblée générale de Berne en 1906. L'état un peu précaire de nos finances et l'abondance des mémoires nous font un devoir de restreindre au strict nécessaire toutes les communications et documents qui jusqu'alors ont pris place *in extenso* dans la *Revue*.

M. Stræhlin retrace la fondation de notre société à Fribourg, le 14 avril 1879, sous la présidence de M. le Dr Trachsel, de Lausanne, et montre, en faisant la part de chacun, le rôle des membres qui ont jeté les premières bases de cette association. Beaucoup de ces amis de la première heure nous ont malheureusement quittés et ne sont plus là pour voir la prospérité de notre groupement, qui a su se faire connaître et apprécier dans un pays où, jusqu'alors, les numismates n'avaient pu arriver à se rencontrer que dans les réunions plus générales des sociétés historiques. Parmi ceux de nos membres qui ont le plus contribué à faire connaître notre société par leur activité, leurs travaux scientifiques ou leurs collections, il faut citer en toute première ligne le vénérable abbé Gremaud, notre ancien président, et Antonin Henseler, de Fribourg; Albert Sattler, de Bâle; Arnold Meyer, de Genève; Morel-Fatio, de Lausanne, pour ne parler que des morts. Naturellement nous groupons dans nos rangs toutes les personnes s'intéressant de près ou de loin à la numismatique nationale et nous voyons un grand nombre de confrères étrangers se joindre à nous pour recevoir nos publications et leur apporter l'appui de leur science.

Le Bulletin, aujourd'hui disparu, et la Revue suisse de numismatique, qui lui a succédé, ont déjà rempli d'importantes lacunes dans la partie descriptive ou historique de notre numismatique nationale. Les autorités fédérales, cantonales ou municipales ont constamment montré leur intérêt pour notre société en appelant ses membres dans les commissions d'administration des musées et dans celles destinées à étudier des questions monétaires ou à procéder à l'élaboration de médailles nouvelles.

Les graveurs de médailles habitant notre pays ont, de même que les savants et les collectionneurs, compris notre but et se rattachent également à notre groupement. Le goût des collections, l'étude des trouvailles faites en terre, l'édition de médailles nouvelles, les publications historiques illustrées de documents numismatiques et l'amélioration de l'installation des musées sont autant de domaines où nous

voyons la trace bienfaisante de la création d'une Société suisse de numismatique.

Nous avons cependant encore beaucoup à faire, en Suisse, pour accomplir notre tâche. Un des plus grands écueils à l'entreprise de travaux importants et au développement de nos publications est le nombre très restreint de personnes s'intéressant à la numismatique et en comprenant l'utilité. Cette science cependant touche à tous les domaines et devrait être à la portée de chaque citoyen suisse. Que ceux qui ne peuvent collaborer à la partie scientifique ou artistique de notre programme veuillent donc bien, dans un esprit patriotique, nous aider de leurs cotisations. Nous pourrions ainsi entreprendre une œuvre de durée, telle qu'un ouvrage descriptif contenant la reproduction de toutes les monnaies et médailles suisses, ou intéressant ce pays, et mener à chef une histoire monétaire suisse dont les documents existent dans nos archives. De jeunes savants sont prêts à nous donner leur collaboration, si nous pouvons rémunérer leurs efforts. Le budget extrêmement limité fourni par l'initiative privée de deux cents membres environ, payant une cotisation minimum de 10 francs par année, ne peut suffire même à la publication de notre petite Revue, dont l'illustration, planches et figures, est due à la générosité de quelques collègues qui se sont chargés à plusieurs reprises de payer les déficits presque périodiques de notre caisse sociale.

Vous avez toujours tenu, Messieurs, à garder rigoureusement le principe de l'initiative privée et à ne pas demander de subventions officielles pour ne pas abdiquer votre indépendance. C'est un mérite que vous avez sur d'autres sociétés analogues, mais il est extrêmement difficile d'atteindre notre but et de développer notre activité sans pouvoir compter sur un budget régulier et des subventions extra-budgétaires. Le comité devra donc s'efforcer à l'avenir d'envisager un mode de recrutement plus actif et surtout de faire connaître nos travaux dans plusieurs cantons où la société ne possède aucun membre.

En dehors de son activité littéraire et de son intervention dans la vie numismatique de notre pays, la Société suisse de numismatique a constitué, par les dons de ses membres et les échanges faits avec les sociétés et périodiques analogues, une très intéressante bibliothèque, bien cataloguée et mise à la disposition des membres de la Société, ainsi que des collections de monnaies, médailles, estampes et documents qui, par la suite, formeront un matériel important manquant jusqu'alors à notre pays.

Les vingt-cinq années écoulées montrent donc un progrès continuel dans le développement de notre société et font constater que, si elle venait à disparaître, elle laisserait une lacune sensible dans notre vie nationale. Le comité envisage donc l'avenir d'un œil serein. Nous continuerons à exister et à avancer lentement, si nous ne pouvons augmenter nos ressources, mais la vie même de notre confrérie n'est pas menacée et son utilité est dûment constatée.

La série des jetons distribués aux assemblées générales, depuis 1893, a aussi contribué à encourager bien modestement l'art de la gravure dans notre pays. C'est surtout un appui moral que nous donnons à la gravure en médailles en Suisse en décrétant chaque année l'émission d'un de ces jetons. Ils permettent à tous ceux qui cultivent cet art de se manifester et forment en même temps le livre d'or de notre Société. Cette année nous avons cru bien faire en choisissant comme effigie du jeton annuel les traits de Leodegar Coraggioni de Lucerne; le seul d'entre nous qui ait fait une œuvre d'ensemble sur la numismatique suisse, depuis la mort de G.-E. von Haller. Coraggioni, sans être un numismate de profession, a commencé par être un simple collectionneur et ses occupations de banquier le conduisirent naturellement à l'examen des espèces sonnantes de sa caisse. Il s'y intéressa peu à peu et, à un âge où d'autres se reposent après une vie de travail, il a employé les loisirs de sa retraite à compulser les bibliothèques et les archives. Son œuvre, Die Münzgeschichte der Schweiz, n'est, il est vrai, qu'une compilation très sommaire, mais elle oriente celui qui veut étudier un point spécial et, par sa merveilleuse illustration, reproduisant sur cinquante planches en phototypie plus de onze cents types de nos monnaies, elle a montré la richesse de la numismatique suisse et attiré l'attention des amateurs sur ces espèces si variées et typiques qui deviennent chaque jour plus rares.

Le président annonce ensuite que, pour commémorer notre premier quart de siècle et laisser un souvenir durable de cette réunion jubilaire, un certain nombre de membres ont réuni, par souscription libre, un fonds de 1343 fr. 20 cent. destiné à la création d'un matériel de signes et caractères d'imprimerie spéciaux à la numismatique. Sur ce fonds la première base est formée par la collection de types grecs, celtiques et elzévirs, représentant une valeur de 618 fr. 30 cent., qui était la propriété de M. P.-Ch. Stræhlin. Un achat de caractères onciaux, pour les légendes du moyen âge, vient aussi d'être fait à Paris, pour 388 fr. 40 cent. Le reste du fonds servira par la suite à la fabrication

de signes spéciaux et dégrèvera ainsi notre budget. Tous ces caractères sont confiés aux soins de nos imprimeurs et collègues, MM. Jarrys et fils, à Genève, et réunis dans un meuble que nous avons acheté sur le même fonds. La somme ci-dessus continuera à s'augmenter de dons que nos collègues voudront bien lui faire et une comptabilité spéciale en conservera le souvenir sous le nom de : Fonds du matériel de numismatique.

Comme toutes les années, le président retrace, en quelques notes biographiques, l'activité des membres décédés depuis le dernier exercice, et l'assemblée, après avoir entendu cet exposé, se lève en signe de deuil ¹.

Ulysse Jacot, graveur en médailles et estampeur, au Locle, n'a fait partie que peu de temps de notre Société, mais s'intéressait vivement à son développement et nous a toujours montré beaucoup de sympathie. Nous perdons en lui un graveur consciencieux qui a surtout fait des travaux pour l'horlogerie et dont la trace restera dans les fastes industriels des montagnes neuchâteloises.

Adolphe Hess, avocat à Zoug, avait été reçu l'an dernier membre de notre Société et n'a pu, malheureusement, participer à aucune de nos réunions. Ceux qui ont eu le bonheur de le connaître l'ont apprécié comme un érudit qui, en dehors de sa profession juridique, étudiait avec le plus grand éclectisme notre civilisation suisse depuis l'origine de l'époque moderne. Il a recueilli de nombreux documents iconographiques et laisse quelques notes destinées à des communications historiques qui ne verront probablement jamais le jour. Sa collection de monnaies de Zoug est particulièrement remarquable et il serait à désirer qu'elle soit conservée dans le pays et fasse l'ornement du musée de cette ville. Elle a été commencée il y a une vingtaine d'années par notre ancien collègue Weber, de Zoug. Après le décès de celui-ci, M. Hess acheta la collection en bloc et l'enrichit depuis lors de différentes pièces importantes. En dehors de cette série, M. Hess possédait aussi une belle suite de médailles historiques suisses et de pièces de tir.

Aloys Furger, de Coire, fut un des plus importants négociants de son pays et, depuis bien des années, collectionnait les innombrables variétés de monnaies émises par les différents pouvoirs des trois

^{&#}x27; Nous supprimons dans ce rapport la notice nécrologique d'Arnold Meyer, celle-ci ayant été publiée dans la *Revue suisse de num.*, t. XII, p. 312.

Ligues. Il était arrivé à former un très remarquable ensemble qui a été récemment dispersé par une vente aux enchères. Beaucoup de ces pièces sont restées au pays. Il est regrettable qu'avant de se décider à vendre sa collection, M. Furger n'en ait pas fait dresser par un spécialiste un inventaire détaillé indiquant toutes les variétés et retouches des coins. Ce travail aurait été extrêmement utile pour notre pays. Aujourd'hui que cette collection est dispersée, il sera peut-être impossible de réunir une série aussi complète, de petites pièces surtout.

Maurice Himly, de Strasbourg, collectionneur de monnaies et médailles d'Alsace, d'une famille originaire du Wurtemberg et ayant eu de nombreuses relations avec la Suisse, devait naturellement se rattacher à notre Société. Sans avoir jamais collaboré à la Revue, il a rendu de nombreux services à notre rédaction et à ceux de ses collègues qui avaient besoin de se documenter sur les régions de l'Allemagne du Sud. Très complaisant et doué d'une excellente mémoire, il savait retrouver dans ses notes et souvenirs beaucoup de renseignements qui auraient nécessité de longues recherches. Les questions héral-diques et généalogiques l'ont aussi vivement intéressé.

Albert Rilliet, chimiste et professeur genevois, a continué de remarquables collections qui se trouvaient dans sa famille et avaient été commencées il y a plusieurs siècles. Très riche bibliothèque protestante et genevoise, collection de placards, d'estampes, de portraits, de monnaies et médailles, autographes et pièces d'archives; il y a de tout dans ce que nous pourrions appeler le musée-archives de la famille Rilliet. Cette illustre famille genevoise, qui a compté depuis la réformation de nombreux magistrats et professeurs, a toujours eu le goût de la documentation.

Après la lecture de ce rapport, l'assemblée désigne M. Bénassy-Philippe, de Genève, pour remplacer au comité M. le D^r Ladé, démissionnaire.

A l'occasion du XXV^e anniversaire d'existence de la Société, le titre de membre honoraire est décerné à S. M. Victor-Emmanuel III, roi d'Italie; à MM. Alph. de Witte, à Bruxelles; D^r Gohl, à Budapest, et Paul Bordeaux, ancien président de la Société française de numismatique.

M. le trésorier présente son rapport et M. Gallet celui des vérificateurs des comptes, puis l'assemblée décide de maintenir la cotisation à 10 fr. —

On entend ensuite un travail de M. Schneuwly, archiviste de l'Etat

de Fribourg, sur les monnaies ayant eu cours en cette ville au XIII° siècle, suivi de la liste des monnayeurs et inspecteurs de la Monnaie à Fribourg de 1435 à 1848 ¹.

M. le D' Grunau présente diverses médailles de mérite, bernoises, du xix siècle, notamment des graveurs Samuel Burger et Gruner, et M. Grossmann montre deux pièces soleuroises, dont l'une à l'effigie de Nicolas Schürchstein, ancien prieur de Thorberg (Berne), venu à Soleure après avoir embrassé le parti de la Réforme.

Lecture est donnée d'un travail de M. Léonhard Forrer sur une médaille suisse conservée au British Museum et attribuée à Stampfer ².

Les membres se rendent ensuite à l'hôtel du Faucon, où a lieu le banquet officiel; au dessert prennent la parole MM. Stræhlin, l'abbé Ducrest, Cardinaux, conseiller d'Etat; Bielmann, conseiller communal; P. Bordeaux, Künzler et Geigy.

M. Dreyfus, président de la Section de Genève, remet à M. Stræhlin un diplôme et une médaille d'or en souvenir du XXV^e anniversaire de notre Société et en gage de reconnaissance pour les nombreux services qu'il lui a rendus.

Au dessert, M. Grossmann distribue le jeton annuel, à l'effigie du numismatiste Leodegar Coraggioni d'Orelli, gravé par M. Jean Kaufmann, de Lucerne.

L'après-midi est consacrée à la visite de la cathédrale et du couvent de la Maigrauge; le lendemain les sociétaires se rendent à Marly, en s'arrêtant à Hauterive, pour revenir ensuite à Fribourg, où un concert d'orgues les attendait.

La journée du lundi fut consacrée à la visite du château de Gruyères, dont le propriétaire, M. E. Balland, fit les honneurs aux numismatistes, qui garderont un excellent souvenir de cette excursion.

Rapport du trésorier pour l'exercice 1903.

Messieurs et chers Collègues,

Nous venons vous présenter le rapport financier pour 1903, en le comparant à celui de 1902 ³.

¹ Voir Revue suisse de num., t. XII, p. 454; t. XIII, p. 125.

² Ibid., t. XII, p. 448.

³ Voir le dernier rapport, ibid., t. XII, p. 309.

Bilan comparatif pour 1902-1903.

I. Dépenses	1902			1903			
Impressions et illustrations	Fr.	1938	65	Fr.	2271	80	
Frais généraux	»	592	70))	383	70	
Bibliothèque	»))	24		
Fonds spéciaux))	211	20))			
Caisse (solde débiteur)	»	1978	25	»	1913	65	
$\operatorname{Total}\ldots$	Fr.	4720	55	Fr.	4593	15	
	2					11 2	
II. Recettes		1902			1903		
Cotisations annuelles	Fr.	2000		Fr.	1960		
Cotisations arriérées))	40))	20		
Abonnements à la Revue))	197	25))	163	50	
Droits d'entrée))	130		»	90		
Vente de publications))	184	75))	12	75	
Frappe de médailles	»	24	30))	301	4 0	
Annonces))	9))	10		
Intérêts (profits et pertes)))	35	90))	57	5 0	
Caisse (solde de l'exercice précédent)	»	2099	35	»	1978		
Total	Fr.	4720	55	Fr.	4593	15	
Le solde actif se compose de F	r. 72	26 15	che	ez M. I	Boveyr	on,	
et de	118	87 50		caisse.		•	
Soit F	r. 191	3 65					

Le fonds de réserve (fr. 1000), déposé en titres divers chez M. Boveyron, est resté le même, de sorte que notre avoir général a diminué de **64 fr. 35** depuis 1902. Ceci n'a rien d'inquiétant pour le moment, ces petites fluctuations sont inévitables; mais nous prévoyons, pour les prochains exercices, une diminution très sensible de nos fonds, qui seront absorbés par les nombreuses publications commencées dans la *Revue*, et qu'il nous faut mener à bonne fin. Pour ne citer que celles déjà parues partiellement, nous rappelons à nos

lecteurs : l'Inventaire des monnaies de Genève et l'Histoire monétaire de l'évêché de Sion. Nous avons encore d'autres travaux très importants que nous ne pouvons laisser plus longtemps en arrière.

Pour combler les lacunes produites dans nos rangs par décès ou démissions, il serait urgent de recruter de nouveaux membres, autrement nous nous verrons obligés de réduire nos publications quand nos fonds seront complètement absorbés.

Th. Grossmann, trésorier.

Rapport des vérificateurs des comptes.

Monsieur le Président et Messieurs,

Nous venons de pointer les écritures de notre Société et avons reconnu, après avoir vérifié les reçus et pièces à l'appui, le tout parfaitement juste.

La fortune de la Société, à fin décembre 1903, se composait de :

Huit obligations 3 % Genevois	Fr.	800 -
Deux obligations 3 ¹ / ₂ ⁰ / ₀ Chêne-Bougeries	"	200 -
Chez notre banquier	»	$726 \ 15$
En caisse	»	1187 50
A l'actif au 31 décembre 1903	Fr.	2913 65
soit en diminution de 64 fr. 35 sur l'année 1902.		

Nous sommes étonnés que notre société, à une époque où l'histoire et les recherches archéologiques de tous genres fleurissent à l'envi, ne recrute pas plus de membres. Son but de fouiller le passé par les monnaies a pourtant un intérêt scientifique aussi bien que patriotique. Davantage de nos concitoyens, nous semble-t-il, devraient s'intéresser à la numismatique et le prouver en se faisant recevoir de notre société. Nous croyons que les nombreuses sociétés cantonales d'histoire font quelque tort à la nôtre en publiant souvent bien des choses touchant à l'étude des monnaies. Peut-être les différentes sociétés s'occupant d'histoire en général arriveront-elles un jour à se grouper avec nous, de façon à laisser à chacune une certaine autonomie. Ainsi, les travaux pourraient être publiés en commun dans un volume

annuel ou semestriel? Bien des frais généraux seraient ainsi évités et des travaux importants, parus avec l'aide de tous, seraient alors moins lents à voir le jeur.

Votre caissier, M. Grossmann, s'acquitte toujours de ses ingrates fonctions avec le même zèle. Nous vous prions de lui donner décharge avec remerciements sincères pour la façon dévouée dont il gère nos intérêts.

La Chaux-de-Fonds, 25 août 1904.

Georges Gallet.

Ponts-de-Martel, 30 août 1904.

Charles EMERY.

XXVI^o Assemblée générale tenue à Lausanne le 23 septembre 1905.

La séance, tenue dans un des auditoires du palais de Rumine, est présidée par M. Paul-Ch. Stræhlin.

Membres présents: MM. P. Stræhlin, Grossmann, Jarrys, Conchon, Dominicé, Dreyfus, Furet, Künzler, Mani, Walch, de Genève; Geigy et Lugrin, de Bâle; D^r Grunau, de Berne; Alex. Bovet, de Fribourg; Gallet, Michaud, de Perregaux, Perret, Perrochet, Wavre, de Neuchâtel; Iklé, de Saint-Gall; Bally-Herzog, de Soleure; E. Lehr, Meyer, de Molin, de Palézieux-du Pan, Tissot, du canton de Vaud; J. Hamburger, de Francfort-s/M.; P. Bordeaux, de Paris; Rappaport, de Berlin. Treize membres se sont fait excuser. Assistent encore à cette séance M. Cossy, conseiller d'Etat vaudois; M. Babut, vice-président de la Société française; MM. Gruaz et Lador, professeurs.

M. le président remercie les organisateurs de la réunion, particulièrement M. de Molin, ainsi que l'État et la Ville de ce qu'ils ont bien voulu honorer notre Société en se faisant représenter au banquet qui suivra.

Après la lecture du procès-verbal, le président résume en quelques paroles l'activité de la Société pendant l'exercice écoulé; il rappelle tout d'abord le souvenir des membres décédés, dont nous donnons ciaprès les notices biographiques : Henri Morin-Pons est décédé à l'âge de soixante-treize ans, à Lyon, où il s'était acquis une grande situation dans le monde des affaires, comme aussi dans les milieux scientifiques.

C'est à l'âge de vingt-deux ans qu'il publia le livre qui le classa d'emblée parmi les numismatistes érudits, la Numismatique féodale du Dauphiné, Archevêques de Vienne, Évêques de Grenoble, Dauphins de Viennois (Paris, 1854, in-f°). Cet excellent ouvrage, écrit dans une langue élégante, sérieusement documenté et fort bien illustré, valut à son auteur plusieurs encouragements honorifiques, entre autres le titre de membre associé étranger de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève.

On pouvait croire qu'une œuvre si bien comprise et traitée avec talent par un homme encore bien jeune, serait suivie, à courte échéance, par d'autres travaux de même envergure et d'aussi bon aloi. Mais Morin-Pons fut saisi, jeune encore, par les devoirs professionnels et par les charges d'une haute situation financière. Ce n'est qu'un demi-siècle plus tard qu'il fit paraître son second et dernier travail de fond, la Numismatique de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon (Lyon, 1900, gr. in-4°).

Membre et président de l'académie de Lyon, c'est dans les Mémoires de cette société qu'il publia la plupart de ses autres travaux, d'une moins grande étendue et qui n'ont pas trait à la numismatique.

On peut encore citer de lui un article sur la monnaie d'or de Guillaume Paléologue, marquis de Montferrat, inséré dans la Revue belge de numismatique, en 1899, et une étude sur le sceau de Vautier Bonjour, chanoine de Genève, qui a paru dans cette Revue, en 1891-1892.

Morin-Pons était membre de la Société suisse de numismatique depuis 1890.

Pour tous œux qui l'ont connu, il restera le type achevé du savant consciencieux et aimable, de l'homme du monde accompli.

Le D^r Camille Reymond, né à Sainte-Croix le 6 janvier 1857, suivit avec distinction le gymnase de Lausanne. En 1876, il commence, à Bâle, ses études de médecine, pour les continuer à Zurich et les terminer à Genève. En 1882, il passe avec succès les examens fédéraux, à la suite desquels il s'établit quelques mois à Sainte-Croix. En 1883 nous le retrouvons interne à l'Hôpital cantonal de Lausanne et l'année suivante à Aubonne, où il est nommé médecin de l'Infirmerie.

Il y reste six ans, puis s'étant décidé à se spécialiser, il entreprend

un voyage à Francfort s./M., à Würzbourg et à Berlin pour étudier divers établissements consacrés à la gymnastique suédoise, à l'orthopédie et au massage. Il passe encore quelques semaines à l'Institut central de gymnastique de Stockholm puis, après un court séjour à Vienne en Autriche, il se fixe à Genève vers la fin de 1890. Il se fit rapidement connaître et apprécier comme un spécialiste habile.

En 1898, il fonde d'après le système Zander un institut médicomécanique fort bien installé; il le dirige pendant plusieurs années.

Devenu lui-même souffrant, il occupe durant une saison le poste de médecin des Bains d'Yverdon. Sa santé s'altérant de plus en plus et l'obligeant à suspendre toute espèce d'activité, il va chercher le repos à Sierre, en Valais, avec l'espoir que la douceur du climat lui rendra ses forces perdues. Son état s'étant sensiblement amélioré il revient à Genève pour reprendre quelques-unes de ses occupations, mais ce ne fut que pour peu de temps; le 18 mars 1905 il succombait au mal qui le minait.

Passons maintenant au rôle du D^r Reymond en tant que numismatiste. Excellent gymnaste et habile tireur, il se mit à collectionner les médailles se rapportant à ses sports préférés, mais son goût s'affinant, il se défit de ses médailles, qu'il considérait comme des objets de curiosité et se livra avec passion à l'étude de nos anciennes monnaies suisses, dont il réunit en peu de temps un choix remarquable.

Les diverses séries genevoises, depuis le plus petit denier jusqu'à la pièce d'or de grande valeur, furent pendant longtemps ses préférées.

L'étude des différentes variétés qu'il avait rencontrées le captiva à tel point qu'il réussit, aidé de quelques collègues de la Section de Genève, à en faire une description minutieuse.

Ses notes sont la base de l'Inventaire des variétés des monnaies de Genève dont notre Revue a commencé la publication il y a un certain temps déjà, mais la seule notice sortie de sa plume se rapporte aux Pistoles de Genève de 35 florins ou pistoles de 10 livres, parue dans le tome VIII de notre périodique.

Reymond était un homme d'une grande activité et ne sachant rien faire à moitié. D'un commerce très agréable, cet excellent collègue était toujours prêt à rendre service.

L'année durant laquelle il présida la Section de Genève de notre société se distingue par les multiples et très intéressantes communications qu'il sut provoquer.

Hermann Dannenberg. La numismatique allemande a fait une perte

cruelle en la personnne de ce savant distingué, qui a fini sa carrière à Salzbrunn, en Silésie, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Collectionneur dès son enfance, il avait réuni un nombre considérable de monnaies allemandes qui servirent de base à l'étude qui fait son principal titre scientifique: Die deutschen Münzen der sächsischen und fränkischen Kaiserzeit (Berlin, 1876, 1894, 1898, 1905).

La Revue suisse de numismatique a publié de Dannenberg un mémoire étendu sur un sujet fort semblable : Die Münzen der deutschen Schweiz zur Zeit der sächsichen und fränkischen Kaiser, suivi d'un supplément qui fut donné l'année suivante (t. XI, 1903, p. 337 et t. XII, 1904, p. 5). Il faut également citer ses consciencieuses recherches sur la numismatique de Poméranie, Pommerns Münzen in Mittelalter, Berlin, 1864, et Münzgeschichte Pommerns in Mittelalter, Berlin, 1893, puis un grand nombre d'autres mémoires qui traitent pour la plupart de la numismatique du moyen âge et qui ont paru, soit dans les Mémoires de la Société d'archéologie et de numismatique de Saint-Pétersbourg, soit dans la Zeitschrift für Numismatik, de Berlin.

Les liens qui nous unissaient à Dannenberg remontent à la fondation de notre Société, en 1879, date à laquelle il fut nommé membre honoraire.

Robert Heiniger-Ruef vit le jour le 2 mai 1846, à Burgdorf. Après avoir suivi les écoles primaires de sa ville natale, il continua son instruction à l'École cantonale à Berne. Ses goûts et ses aptitudes semblaient le destiner à suivre les études classiques, mais devant se vouer au commerce et à l'industrie, il dirigea ses efforts de ce côté en entrant à la section dite réale.

Devenu, par la suite, chef d'une importante maison, il trouva cependant le temps nécessaire pour s'occuper des affaires publiques. Pendant de longues années, il fut membre du Conseil municipal, où il remplissait, avec distinction, le poste de chef des travaux publics.

C'est sous sa direction qu'a été édifié le nouvel hôpital de district, construction remarquable pour laquelle il avait eu l'habileté de choisir un emplacement idéal. Pour pouvoir réussir dans cette opération il avait dû prendre à sa charge et à des conditions très onéreuses un terrain primitivement désigné, mais qui se trouvait beaucoup trop exigu.

Il fut aussi appelé, en sa qualité d'édile à s'occuper de la restauration du vieux château de Burgdorf; il fonda alors, pour aider la commune dans cette entreprise, une société spéciale du nom de *Rittersaal-*Verein. Cette salle des chevaliers restaurée sert actuellement de musée local; il s'y trouve entre autres une très belle collection de céramique bernoise dont les beaux spécimens de Langnau, de Thoune, de Heimberg ont été, soit donnés soit déposés à titre de prêt, par Heiniger-Ruef.

Fervent alpiniste, il avait contribué à la création de la section Burgdorf du S.A.C.; il en fut longtemps le secrétaire.

Indépendamment de sa belle villa-chalet de Burgdorf, installée et meublée avec goût et ornée d'objets suisses anciens, il possédait encore une jolie campagne au bord du lac de Thoune, où il aimait à aller se reposer de ses fatigues.

En 1890, il devint membre de notre société. Longtemps auparavant, il avait réuni une remarquable collection de médailles suisses à l'exclusion des monnaies. La série bernoise et celle de l'ancien corps helvétique y étaient particulièrement bien représentées.

D'un commerce très agréable, il aimait à faire les honneurs de sa maison à ses nombreux amis qui y furent toujours reçus avec une amabilité et une cordialité exquises.

Une maladie très douloureuse, que la science ne put qu'atténuer, le fit souffrir pendant la dernière année de sa vie. Il mourut le 7 janvier 1905 pleuré de sa nombreuse famille et regretté sincèrement de ses concitoyens.

Charles-Richard Holder est né le 23 septembre 1865 à Berentzweiler (Alsace), où son père était instituteur. Le 10 août 1890, il fut ordonné prêtre. La même année, au mois d'octobre, il se fit inscrire à l'Université de Fribourg récemment fondée, comme élève à la faculté de philosophie, principalement pour les cours d'histoire.

En 1892, il passait son doctorat en philosophie et fut le premier docteur de l'Université de Fribourg. Bientôt après, il devint adjoint du bibliothécaire cantonal, M. l'abbé Gremaud; à la mort de celui-ci, le 20 mai 1897, il fut nommé bibliothécaire en chef, et le 17 mars 1900, professeur extraordinaire de l'histoire de l'antiquité à l'Université de Fribourg. Au mois de septembre 1902 se déclarent les premiers symptômes du mal qui devait l'emporter, le 5 mai 1905, à l'âge de quarante ans à peine. En 1901, il était nommé membre de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon; peu de temps avant de mourir, il était proposé comme professeur ordinaire de droit canonique dans une université d'Allemagne.

Il avait l'amour des recherches scientifiques; son but était moins d'approfondir une question que de fournir à la science de nouveaux

éléments en mettant au jour des documents nouveaux, des sources inédites: c'était un explorateur. Il avait de grandes connaissances bibliographiques, parlait avec une égale facilité les deux langues française et allemande. Il fit à la Bibliothèque cantonale de Fribourg des innovations et améliorations importantes. Les quinze années qu'il passa à Fribourg ont été extrêmement fécondes. Il a recueilli et commenté de nombreux documents et laissé, en mourant, des manuscrits de valeur à la Bibliothèque cantonale.

Il n'a rien publié sur la numismatique, mais il s'intéressait beaucoup à cette branche auxiliaire de l'histoire.

La liste de ses travaux se trouve dans la Bibliographie fribourgeoise paraissant chaque année dans les *Freiburger Geschichtsblätter*, organe de la Société allemande d'histoire de Fribourg.

M. le président relate ensuite les travaux du comité, qui s'est occupé entre autres d'entretenir des relations d'échanges avec les sociétés similaires, puis a élaboré une circulaire destinée à faire connaître notre Société et à lui amener de nouvelles adhésions. Il donne quelques détails sur la marche de la Revue et explique les difficultés que rencontre le comité pour assurer sa publication; en effet, le président, absorbé par de multiples occupations, ne peut lui consacrer que peu de temps et c'est là qu'il faut chercher la cause de son irrégularité; d'autre part, l'insuffisance de nos ressources financières empêche le comité de faire plus qu'il n'a fait jusqu'à présent et l'oblige à espacer les livraisons. En terminant, le président émet le vœu que nos collègues d'autres cantons étudient la possibilité de prendre la succession du comité pour une nouvelle période.

L'assemblée approuve les rapports du trésorier et des vérificateurs des comptes, puis le secrétaire présente celui de M. Cailler, bibliothécaire, empêché d'assister à la réunion ¹.

Suit une discussion, à laquelle prennent part MM. Geigy, Künzler, Lehr et Bovet sur l'insuffisance de nos ressources et les moyens d'assurer la publication de notre *Revue*. M. Grossmann démontre que nous dépensons plus que nos recettes ne nous le permettent; en effet, chaque membre paie 10 francs de cotisation et reçoit pour 13 francs d'imprimés. En somme, l'assemblée est favorable à l'idée de diminuer les articles en petit texte et à faire paraître des fascicules plus restreints, mais à des intervalles plus rapprochés.

¹ Voir p. 415.

On passe ensuite à l'élection du comité pour une nouvelle période de trois années; sur la proposition de M. de Molin, appuyé par M. Geigy, le comité sortant de charge est réélu, soit : MM. P.-Ch. Stræhlin, Grossmann, Cailler, Bénassy, Cahorn, Demole et Jarrys.

MM. Gallet et Michaud sont nommés vérificateurs des comptes.

On entend encore un travail de M. de Molin sur « les débuts du monnayage vaudois », après quoi on se rend à l'hôtel de France pour le dîner, à l'issue duquel d'aimables paroles sont prononcées par MM. van Muyden, syndic; Mottaz, président de la Société vaudoise d'histoire; de Palézieux-du Pan; Dreyfus et Künzler.

Le jeton commémoratif distribué aux membres présents reproduit l'effigie de l'archéologue Troyon; il a été gravé par notre collègue M. Hans Frei, de Bâle, et frappé par nos collègues MM. Huguenin frères, au Locle. Quelques exemplaires spéciaux frappés par la Monnaie de Paris sont vendus aux amateurs.

Ensuite, visite du palais de Rumine, sous la direction de M. Simon, architecte cantonal, puis du Château, du Musée archéologique et du médaillier, dont M. Gruaz fait les honneurs, et enfin de la cathédrale, sur la restauration de laquelle M. Næf donne des renseignements.

Le soir, souper au cercle de l'Arc, où M. le conseiller Cossy apporte les salutations et les vœux du gouvernement.

M. Michaud donne quelques explications sur les monnaies de l'Évêché de Bâle, à propos de son travail publié dans la Revue¹.

M. le D^r Grunau fait l'historique de la Société économique du canton de Berne et des médailles qu'elle fit frapper pour récompenser les arts, les lettres, les sciences et surtout l'agriculture.

M. le prof. Ernest Lehr parle des thalers frappés à Ensisheim par les landgraves autrichiens et de leur fabrication spéciale au moyen de rouleaux portant cinq têtes et cinq revers, ce qui en explique la prodigieuse variété de coins.

Enfin, M. Albert Næf présente un exposé très détaillé des fouilles entreprises dans l'église abbatiale de Romainmôtier; grâce au plan, où les diverses périodes sont marquées de teintes différentes, l'auditoire suit les transformations successives de cet édifice depuis sa fondation au vii siècle jusqu'à l'époque de la domination bernoise.

La soirée s'est terminée par l'exposition d'une partie de la collection Wilmersdörfer, faite par M. J. Hamburger.

¹ Les monnaies des princes-évêques de Bâle, dans la Revue suisse de num., t. XIII, p. 5.

La journée du lendemain fut consacrée à la visite du château de la Sarraz, dont M. de Mandrot fit les honneurs, et à celle de Romain-môtier sous la conduite de MM. Næf et Chatelain.

Rapport du trésorier pour l'exercice 1904.

Messieurs et chers Collègues,

Nous venons vous soumettre le rapport financier de l'exercice clôturé le 31 décembre 1904, qui ressemble, dans ses grandes lignes, à celui de 1903.

Bilan comparatif pour 1903-1904.

I. Dépenses	1903	1904
Impressions et illustrations	Fr. 2271 80	Fr. 2981 75
Frais généraux	» 383 70	» 504 50
Bibliothèque	» 24 –	» 54 05
Caisse (solde débiteur)	» 1913 65	» 1008 05
Total	Fr. 4593 15	Fr. 4548 35
II. Recettes	1903	1904
Cotisations annuelles	Fr. 1960 —	Fr. 1880 —
Cotisations arriérées	» 20 —	» 30 —
Abonnements à la Revue	"	» 294 75
Droits d'entrée	» 90 —	» 60 —
Vente de publications	» 12 75	» 119 75
Frappe de médailles	» 301 40	» 190 40
Annonces	» 10 —	*) — —
Intérêts	» 57 50	» 59 80
Caisse (solde de l'exercice précédent)	» 1978 —	» 1913 65
Total	Fr. 4593 15	Fr. 4548 35

Le solde disponible se compose de

Fr. 785 95 déposés chez M. H. Boveyron et de

» 222 10 en caisse.

Fr. 1008 05

La diminution très sensible de **905 fr. 65** de notre avoir disponible a été prévue dans notre précédent rapport. Ce ne sont pas tant nos recettes qui diminuent, mais nos dépenses pour impressions et illustrations qui augmentent sans cesse. On peut même prévoir pour 1905 la disparition complète de nos fonds disponibles.

Par contre, le fonds de réserve, fr. 1000, déposé en titres divers chez M. H. Boveyron, n'a pas varié et nous n'y toucherons pas, à moins d'une autorisation spéciale de la part de la société.

Encore une fois, le trésorier adresse un pressant appel à tous les membres en les priant de faire autour d'eux une réclame intense pour amener de nouveaux sociétaires. Nos ressources régulières n'augmentant pas, ne nous permettront plus la continuation de la Revue, ce qui serait profondément regrettable pour tous.

Genève, 15 septembre 1905.

Th. Grossmann, trésorier.

Rapport des vérificateurs des comptes.

Messieurs et chers Collègues,

Nous avons à vous présenter un rapport sur les recettes et dépenses de notre société pendant l'exercice 1904. Nous avons pointé les écritures et avons constaté avec plaisir que notre trésorier met toujours le même soin à s'acquitter de sa tâche.

Notre situation financière n'est pas brillante et nous avons enregistré avec regrets un recul très sensible sur les exercices précédents.

Notre fortune au 31 décembre 1904 se décompose comme suit :

Fonds de réserve en 10 obligations diverves	Fr.	1000	
Chez notre banquier, M. H. Boveyron))	785	90
Solde en caisse))	222	10
Total	Fr.	2008	05
Il était au 31 décembre 1903 de		2913	65
Diminution	Fr.	905	60

Les recettes n'ont pas diminué sensiblement, par contre les dépenses ont subi une augmentation considérable, nécessitée par la publication de la *Revue*. Y a-t-il lieu de supprimer les illustrations? Pour notre part, nous le regretterions sincèrement. Nous ne pensons pas non plus qu'il soit possible de recruter beaucoup de nouveaux membres; les sports à la mode, automobilisme, tir, foot-ball, etc., détournent de l'étude un nombre toujours plus considérable de personnes. Nous en arrivons à formuler à nouveau le vœu que nous émettions l'année dernière, de tâcher de nous allier à d'autres sociétés similaires, afin de diminuer les frais généraux, spécialement en ce qui concerne nos publications. Nous serions reconnaissants à notre comité de bien vou-loir étudier cette question.

Nous vous prions, chers collègues, de donner décharge à notre caissier avec sincères remerciements.

Ponts-de-Martel, le 19 septembre 1905.

Charles Emery.

Georges Gallet.

Rapport du bibliothécaire.

Messieurs,

Obligé par notre règlement de vous présenter un rapport trisannuel sur l'état de nos collections, je m'acquitterai de ce devoir aussi brièvement que possible. Je serai d'autant plus court que notre bibliothèque, la plus importante de ces collections, semblable en cela aux nations heureuses, n'a pas d'histoire.

Plût au ciel qu'elle en eût une, car ce serait la preuve que nous vivons d'une vie débordante et productive, alors que nous végétons, si nous devons en croire le peu de services que nous lui demandons.

Le nombre des périodiques qui nous sont adressés s'est augmenté de six et a diminué de deux. Nous échangeons donc notre Revue contre cinquante journaux divers, y compris la Gazette numismatique (belge), don de M. Ch. Dupriez, et la Zeitschrift für Numismatik, que notre président n'oublie jamais de nous envoyer. Les journaux qui ne nous parviennent plus sont le Numismatischer Anzeiger, qui a cessé de paraître, et la Frankfurter Münzzeitung, que l'éditeur n'a plus voulu nous envoyer; nous recevons en revanche la Numizmatikai Közlöny, organe de la Société madgyare de numismatique, la Zeitschrift für Münz- und Medaillenkunde, nouvelle publication de la Société autrichienne pour la connaissance des monnaies et des médailles, le Bollettino di numismatica e di arte della medaglia, édité par le Cercle numismatique de Milan, la Rassegna numismatica,

publiée par M. Furio Lenzi; le Jahrbuch der historischer-antiquarischen Gesellschaft von Graubünden et enfin le Journal des Collectionneurs, dirigé par MM. C. Muriset et P.-Ch. Stræhlin.

Ces cinquante revues diverses sont le plus sûr et le plus clair des accroissements de notre bibliothèque. A ce noyau, dont l'importance n'est pas sans fluctuation, ainsi que vous venez de l'entendre, viennent s'ajouter les tirages à part d'articles de périodiques qui nous sont toujours envoyés en assez grand nombre et une certaine quantité d'ouvrages de valeur donnés par leurs auteurs afin que nous en rendions compte.

Cette façon de garnir nos rayons explique que, si nous sommes relativement riches pour telle branche de la numismatique, nous sommes absolument pauvres pour telle autre. Nous ne pouvons rien changer à cela, car nos très modestes ressources nous défendent le plus léger sacrifice au profit de nos collections, ainsi que vous l'a laissé comprendre notre dévoué trésorier.

De temps en temps, nous sommes cependant obligés de faire quelques reliures, pour préserver de la ruine certains ouvrages plus consultés que d'autres. Nous avons eu cette année, de ce chef, un peu plus de frais que précédemment, car un de nos meubles s'est subitement effondré, entraînant dans sa chute tous les volumes dont il était chargé. Un accident semblable n'est pas sans avoir quelques conséquences fâcheuses, qu'il a fallu réparer dans la mesure du possible.

Dans mon dernier rapport, je me suis assez longuement étendu sur le fait que nous recevions beaucoup de catalogues incomplets des listes de prix. Mes constatations à ce sujet n'ont obtenu aucun effet, et ma voix est restée la vox clamans in deserto. C'est très regrettable, particulièrement pour quelques collègues qui n'ont, à cause de cela, pu trouver auprès de nous les renseignements qu'ils cherchaient.

Avec sa complaisance habituelle, notre président a tenté de remédier à la chose en faisant compléter, par son secrétaire, certains catalogues importants. Nous lui en exprimons toute notre gratitude.

Pendant les trois dernières années, les donateurs de notre bibliothèque ont été si nombreux, que dans la crainte d'en oublier un seul, je me dispense de les énumérer ici. Leurs noms ont été d'ailleurs ponctuellement publiés dans la *Revue*. Par mon intermédiaire, le comité leur adresse encore à tous un cordial merci.

Avant de quitter ce qui concerne la bibliothèque, je désire rappeler à tous ceux qui l'utilisent que, dans la règle, les livres ne doivent sortir que pour une durée maxima de trois mois. Dans le cas où ce délai serait trop court, j'insiste pour qu'on veuille bien m'en aviser, en évitation de réclamations toujours désagréables et de frais de correspondance qui, si petits soient-ils, sont encore de trop.

Je n'ai rien de spécial à dire du médaillier, qui compte aujourd'hui 1475 pièces. La plus importante des augmentations dont il a bénéficié est due à notre collègue, M. Fréd. Baur, de la Chaux-de-Fonds. En outre, la société du Verbano, à Locarno, nous a fait don des coins oblitérés de la médaille d'inauguration du stand de Locarno en 1900. Il est à souhaiter que cet exemple soit suivi par les nombreux comités de fêtes qui éditent des médailles. On empêcherait ainsi de trop nombreuses refrappes.

L'album des portraits de nos membres commence à présenter un certain intérêt; il contient actuellement vingt-trois photographies, ce qui est encore bien insignifiant, eu égard à l'importance numérique de la société. A chacun de vous, Messieurs, de l'enrichir.

A côté de ces diverses collections dont il vient de vous entretenir, notre bibliothécaire est tenu de conserver le stock de nos publications qui grandit chaque année, alors que notre local ne s'élargit pas. Cet envahissement, qui n'est pas sans lui donner quelque souci, a pour seule cause le trop fort tirage de la *Revue*. A diverses reprises, j'ai soutenu cette thèse au comité, sans que les arguments qui m'ont été opposés aient modifié ma manière de voir.

En effet, après avoir prélevé ce que nous devons à nos correspondants et à nos sociétaires, nous avons encore, pour chaque volume, une centaine d'exemplaires environ qu'il s'agit d'écouler.

Il serait peut-être — j'appuie sur l'adverbe — il serait peut-être facile d'en tirer avantageusement parti si l'un de nous se faisait le courtier bénévole de la société en visitant les libraires et les associations scientifiques, non seulement de notre pays, mais aussi de l'étranger. Comme nous ne pouvons rien demander de pareil, il arrive que ces volumes, ne trouvant aucun amateur et aucun débouché, deviennent forcément de la maculature.

Pour remédier à cet encombrement, je conseille de réduire notre tirage de 50 ou 75 exemplaires, quitte à l'élever plus tard si besoin est. En plus de l'avantage cherché, notre *Revue* prendrait immédiatement une certaine valeur de rareté. Pour des collectionneurs, ce ne serait certes pas à dédaigner.

A côté du stock énorme de notre Revue, nous avons encore en

abondance le mémoire de M. le D^r Imhoof-Blumer sur les *Lydische Stadtmünzen* et l'édition quasi-complète de celui de M. le D^r Ladé sur *le Trésor du Pas-de-l'Échelle*. Malgré la valeur incontestable et incontestée de ces deux travaux, ils sont là et il est à craindre qu'ils y soient encore longtemps.

Nous possédons aussi un médaillon de plâtre de grand module, à l'effigie de Morel-Fatio. Nous pensions le céder au prix de 3 fr., ce qui nous aurait permis de réaliser un assez joli bénéfice, le malheur est qu'aucun acheteur ne s'est présenté jusqu'ici. Cette œuvre, qui fait honneur à notre collègue, M. H. Huguenin, est tout indiquée pour orner le cabinet de travail d'un archéologue ou d'un numismate... fût-il vaudois. A bon entendeur, salut!

De tout ceci il se dégage une leçon: c'est que la Société doit s'abstenir absolument des opérations commerciales, car elle n'est pas organisée pour les faire aboutir.

En terminant ce rapport, que je ne supposais pas devoir être si long, je désire présenter la statistique des accroissements de nos diverses collections pendant la période 1902-1905.

	Année 1902–1903	Année 1903—1904	Année 190 4 —1905
Livraisons périodiques	229	199	220
Livres ou brochures non périodiques.	58	64	76
Catalogues	44	32	57
Monnaies	16	22	2
Médailles	53	43	10
Coins	2		4
Livres sortis	44 ouv. (73 v.)	51 ouv. (76 v.)	76 ouv. (104 v.)
Emprunteurs	15	14	17
Cliché prêté à une personne		1	1

La bibliothèque compte aujourd'hui approximativement quatre mille quatre cents volumes et brochures.

Genève, 20 septembre 1905.

H. Cailler, bibliothécaire.

XXVII^e Assemblée générale tenue à Berne le 22 septembre 1906.

Participants: MM. P.-Ch. Stræhlin, Grossmann, Jarrys, Conchon, Dominicé, E. Dreyfus, Künzler, Furet, de Stoutz, van Muyden, de Genève; Geigy et Lugrin, de Bâle; Adrian, Girtanner-Salchli, D^r Grunau, de Jenner, Lemp-Wyss, Le Roy, Nydegger, Thormann, de Berne; G. Gallet, Michaud, Perret, Perrochet, de la Chaux-de-Fonds; de Molin, Tissot, de Lausanne; Custer, du Locle; F. Haas, Kaufmann, Ribary, de Lucerne; A. Meyer, de Moudon; Jobin, Perregaux, de Neuchâtel; Arthur Bally, de Schönenwerd; A. Iklé-Steinlin, Albert Steiger, de Saint-Gall; F. Engel, de Thoune; D^r Imhoof-Blumer, de Wintherthour; Henrioud, d'Yverdon; A. Babut et P. Bordeaux, de Paris.

Invités participant à l'assemblée: MM. Blau (représentant de la Société des artistes bernois), de Büren, de Fellenberg, D^r Jaggi, de Mandach, Sterchi, Türler (archiviste d'Etat), von Arx et Gerber (journalistes).

La séance est ouverte à 9 heures du soir, dans la grande salle de l'hôtel du Pont, sous la présidence de M. P.-Ch. Stræhlin.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale, le président passe en revue l'activité de la société pendant l'année.

Le comité a eu à enregistrer une augmentation de quatre membres contre une démission et un décès, celui de M. Ant. Bénassy-Philippe, dont M. Stræhlin retrace la carrière en quelques mots.

Antoine Bénassy-Philippe¹, né en 1850, à Annonay (Ardèche), décédé à Genève le 12 mars 1906, était membre de la Société suisse de numismatique depuis 1893 et fut appelé à faire partie du comité en 1904.

Très assidu aux séances de la section de Genève, qu'il présida pendant une année, il y faisait fréquemment des communications intéressantes, soit sur ses excursions ou ses trouvailles en Tunisie — où il possédait des propriétés — soit sur les monnaies romaines ou genevoises, qu'il collectionnait assidûment.

Par son mariage avec M^{11e} Philippe, il était devenu l'un des associés de la célèbre maison d'horlogerie Patek-Philippe et C^{1e}, qui fut transformée plus tard en société anonyme, dont il présida jusqu'à sa mort le

¹ Voir pl. XXII.

conseil d'administration. Il donna une grande extension à cette importante industrie, à laquelle il consacrait une partie seulement de son inlassable activité.

Bénassy-Philippe était un des membres les plus influents de la colonie française de Genève. Il fut fondateur de la Chambre de commerce française et du Cercle français et il apportait son active collaboration à un grand nombre d'autres sociétés.

Il prit aussi une grande part à l'organisation de l'Exposition nationale suisse de 1896 et fut un des initiateurs du projet de percement de la Faucille. En sa qualité de vice-président de cette association, il s'occupa surtout de la propagande à faire en France pour la réussite de cette grande œuvre.

Il était conseiller du commerce extérieur et chevalier de la légion d'honneur.

Le président donne ensuite quelques renseignements sur la marche de notre *Revue*, toujours entravée par les raisons énoncées dans les rapports précédents, en particulier par le manque de ressources financières.

Pour le prochain fascicule, comportant la première partie d'un travail sur les monnaies grecques et romaines de notre savant membre honoraire M. le D^r Imhoof-Blumer, cet auteur a bien voulu collaborer financièrement à une partie des frais occasionnés par les planches illustrant son mémoire.

Le comité espère pouvoir publier dans le t. XIV la fin du travail de M. de Palézieux-du Pan sur la Numismatique de l'évêché de Sion, pour lequel près de deux cents clichés sont déjà prêts. On possède également un grand nombre de reproductions de monnaies saint-galloises devant accompagner un article de M. Iklé, de Saint-Gall.

M. Stræhlin s'est occupé de remettre sur pied l'Inventaire des monnaies de Genève, commencé il y a quelques années par la section de Genève. En outre, plusieurs planches de médailles nouvelles sont tirées, en attendant que le texte explicatif puisse être livré à l'impression; une grande partie de ce manuscrit est préparée.

La rédaction des mélanges et comptes rendus bibliographiques devra être à l'avenir très écourtée, si ce n'est supprimée, tout d'abord par raison d'économie et ensuite par le fait que ce travail retombe exclusivement sur notre président, dont le temps est extrêmement limité, ainsi qu'il l'a déjà signalé lors de la dernière assemblée générale.

L'assemblée entend ensuite le rapport du trésorier et celui des vérificateurs des comptes, lu par M. Gallet.

Ce dernier, en vue de sortir nos finances de l'état précaire dans lequel elle se trouvent, et proposant une cotisation supplémentaire facultative, la discussion est ouverte sur ce sujet.

MM. de Molin, de Stoutz et Künzler prennent la parole pour proposer de porter la cotisation à 15 francs. M. Grossmann, tout en constatant l'insuffisance du chiffre actuel, s'oppose à une augmentation; il se rallie plutôt à la proposition de M. Gallet de faire appel aux bonnes volontés.

Il n'est pas donné suite à une proposition de M. P. Bordeaux de faire payer aux membres honoraires l'envoi des publications de la société, et l'assemblée, par 15 voix contre 14, décide de porter à 15 francs le chiffre de la cotisation annuelle.

MM. Gallet et Michaud sont confirmés comme vérificateurs des comptes.

L'ordre du jour appelant la nomination d'un membre du comité en remplacement de M. Bénassy, décédé, l'assemblée désigne à l'unanimité M. F. de Stoutz, de Genève.

M. le président remercie les organisateurs de cette réunion, particulièrement M. le D^r Grunau, puis lève la séance à 10 heures 15.

On entend encore lecture d'un travail de M. Eug. Demole sur la photographie rapide des médailles, puis M. Grossmann présente des monnaies bernoises en or d'une grande rareté.

Cette séance administrative a été précédée d'une séance générale publique, tenue le matin dans la salle du Grand Conseil. On y a entendu une conférence de M. le D^r Grunau sur l'origine des monnaies, dont l'auteur fait remonter les premières frappes de 700 à 650 ans avant J.-C. dans l'Italie méridionale, la Grèce et l'Asie mineure. Cet exposé était appuyé d'exemples sous la forme d'un beau choix de monnaies apportées par le conférencier.

M. P.-Ch. Sstræhlin a parlé ensuite de l'importance de la numismatique, de son étude et de ses différents domaines, et plus spécialement de la numismatique suisse.

Un banquet réunissait ensuite les sociétaires à l'hôtel des Boulangers, où de nombreux discours ont été prononcés.

Rapport du trésorier pour l'exercice 1905.

Messieurs et chers Collègues,

En vous présentant les comptes et le résultat financier de l'année 1905, nous commençons comme d'habitude par les comparer à ceux de l'exercice précédent.

Bilan comparatif pour 1904-1905.

I. Dépenses	1904			1905			
Impressions et illustrations	Fr.	2981	75	Fr.	2620	30	
Frais généraux))	504	50))	529	50	
Bibliothèque	1)	54	05	»	30		
Caisse (solde débiteur)	»	1008	05	»	547	45	
Total	Fr.	4548	35	Fr.	3727	25	
II. Recettes		1904			1905		
Cotisations annuelles	Fr.	1880		Fr.	1910	-	
Cotisations arriérées	1)	30	-))	80	-	
Abonnements à la Revue))	294	75))	172	50	
Droits d'entrée	"	- 60		»	80		
Vente de publications))	119	75	»	240	25	
Frappe de médailles))	190	40	»	149	60	
Annonces))			» »	30		
Intérêts))	59	80))	56	85	
Caisse (solde de l'exercice précédent)))	1913	65	»	1008	05	
Total	Fr.	4548	35	Fr.	3727	25	

Nous constatons avec regret une nouvelle diminution de nos ressources disponibles; celles-ci n'étant plus, au 31 décembre 1905, que de **547 fr. 45**, ont par conséquent diminué de **460 fr. 60** sur l'exercice 1904.

Nous avions prévu le cas dans nos précédents rapports et, malgré nos appels pour étendre le cercle de nos relations, soit par l'admission de nouveaux membres actifs, soit par un plus grand nombre d'abonnés à la *Revue*, nous avons seulement maintenu nos positions.

Les nouveaux membres reçus ont cependant suffi pour combler les lacunes causées par les décès et les démissions survenues pendant le dernier exercice, et, par ce fait, nous ne nous trouvons pas dans une plus mauvaise position que l'année dernière. Nous aurions cependant préféré pouvoir sortir de cette impasse.

Nos réserves, sous forme de diverses obligations, n'ont pas varié et représentent la même valeur d'un millier de francs, suivant l'attestation de notre banquier, M. H. Boveyron, chez qui elles sont déposées.

En terminant, nous adressons un nouvel appel à tous nos membres pour qu'ils fassent connaître notre société et le but qu'elle poursuit.

Genève, 14 septembre 1906.

Th. Grossmann, trésorier.

Rapport des vérificateurs des comptes.

Monsieur le Président et Messieurs,

Nous avons procédé au pointage des différents postes de la comptabilité de notre société comme chaque année. Le tout a été reconnu parfaitement juste.

A la clôture de l'exercice, nous possédions :			
Huit obligations 3 % Genevois	Fr.	800	
Deux obligations 3 1/2 0/0 Chêne-Bougeries	»	200	_
Chez notre banquier))	42	80
En caisse))	504	65
Total de l'actif au 31 décembre 1905	Fr.	1547	45

Résultat peu brillant, car, comme le fait remarquer notre caissier, nos ressources ont diminué de 460 fr. 60 sur l'exercice 1904.

Nous nous demandons si notre société ne pourrait pas essayer, pour augmenter ses ressources, de créer des cotisations supplémentaires, mais facultatives, pour un montant laissé libre à chaque membre. Ce moyen est employé dans quelques sociétés qui se félicitent de l'avoir adopté. Nous trouvons du reste la cotisation actuelle bien modeste pour tous les avantages que notre Société nous procure sous tant de rapports.

Nous terminons en remerciant notre dévoué caissier, M. Th. Grossmann, pour tout le zèle qu'il met à remplir consciencieusement ses ingrates fonctions. Nous vous prions de lui donner décharge avec remerciements.

La Chaux-de-Fonds, 17 septembre 1906.

A. MICHAUD.

Georges Gallet.

Extrait des procès-verbaux du Comité.

Séance du 13 novembre 1906. — MM. Henri de Castellane, à Paris, (présenté par MM. Bordeaux et Stræhlin); Max Seiler, caissier de banque, à Asnières, Seine (présenté par MM. Stræhlin et Jarrys), et Alfred Brunner, D^r méd. à Winterthour (présenté par MM. Stræhlin et Grossmann), sont admis au nombre des membres actifs.

XXVIII^e Assemblée générale, tenue à Bâle les 19 et 20 octobre 1907.

La séance, convoquée au Schützenhaus, est ouverte à 6 heures, sous la présidence de M. Paul-Ch. Stræhlin.

Sont présents: MM. P.-Ch. Stræhlin, président, et Th. Grossmann, trésorier, représentant le comité; MM. Babut, Bally-Herzog, Berga, Blumer-Egloff, Brüderlin, Conchon, Dominicé, Dreyfus, Frey, Gallet, Geigy, Grunau, Haas, Henrioud, Iklé-Steinlin, Imhoof-Blumer, Lugrin, Meyer, Michaud, van Muyden, Ribary, de Rivaz, Rællin, Ruegg, Sattler, Thilo-Schmidt, Walch, auxquels viennent s'adjoindre le lendemain MM. Geissler et Tissot. Au total, 31 membres.

Le président excuse M. Jarrys, secrétaire, empêché de se rendre à Bâle, et donne lecture des lettres d'excuse de MM. P. Bordeaux, Cahorn, Lehr et Lang-Schneebeli.

M. le président mentionne les pertes que la société a faites par le décès de quatre membres : MM. W. Bachofen ¹, à Bâle; Louis Le

¹ Voir p. 430.

Roy, à Berne; Jules Meili, à Zurich, et Hans Riggauer, à Munich ¹. Ces trois derniers se sont signalés par des travaux remarquables concernant la numismatique.

Quatre candidats sont ensuite reçus membres actifs de la société. Ce sont: MM. Thilo-Schmidt, bureau technique, à Zurich (présenté par MM. Stræhlin et Grossmann); Philippe Moricand, à Paris (présenté par MM. Demole et Stræhlin), et Jacot-Guillarmod, graveur à Genève (présenté par MM. Stræhlin et Grossmann). M. Thilo-Schmidt étant présent à la séance, M. le président lui souhaite une cordiale bienvenue.

Le rapport du trésorier et celui des vérificateurs des comptes sont lus et adoptés à l'unanimité.

La cotisation pour 1908 est maintenue au chiffre de 15 francs.

Messieurs les vérificateurs des comptes, ayant rempli leur mandat pendant trois années, demandent à être remplacés dans ces fonctions; l'assemblée désigne pour leur succéder MM. le D^r G. Grunau et Charles Fontanellaz, tous deux à Berne.

Les villes de Vevey ou d'Yverdon sont proposées comme lieu de la prochaine assemblée générale. M. Henrioud fait valoir les avantages d'Yverdon et promet que la société y recevra le meilleur accueil; ce choix est ratifié par les membres présents.

M. F. Haas, de Lucerne, propose la création d'une carte de légitimation pour les sociétaires, de façon à leur faciliter l'accès des musées et cabinets de numismatique qu'ils pourraient être appelés à visiter. Cette proposition est appuyée par le président qui l'étudiera et fera en sorte de soumettre un projet définitif lors de la prochaine réunion.

M. le président s'excuse du fait qu'aucune livraison n'a pu être envoyée aux membres dans le courant de l'année écoulée. Il déclare que ses travaux personnels l'absorbent toujours davantage et demande qu'on veuille bien lui adjoindre un ou plusieurs membres pour l'aider dans le travail de rédaction de la *Revue*. Cet appel reste sans écho parmi les membres présents.

M. Geigy, prenant la parole au nom de ses collègues de Bâle, souhaite la bienvenue aux membres présents; il regrette de n'avoir pu préparer un programme où la numismatique ait la part prépondérante, car le cabinet des médailles de Bâle n'est pas visible en ce moment, pour cause de remaniements dans la classification. Les sociétaires devront

¹ Voir p. 433.

se contenter de visiter les autres musées et les collections particulières.

La séance administrative est levée à 7 heures et l'on passe au souper, très animé, pendant lequel les participants sont heureux de retrouver d'anciennes connaissances et de former de nouvelles relations.

Il est procédé à la distribution du jeton gravé par M. Hans Frei et frappé pour l'assemblée; l'auteur reçoit des compliments bien mérités pour le petit « Erasme » qu'il a su rendre avec le talent que chacun connaît.

Vient ensuite le tour des communications personnelles, avec exposition de pièces remarquables. M. Stræhlin, entre autres raretés de premier ordre, présente un thaler de Bâle, de 1548, jusqu'ici inédit, qu'il a eu le privilège d'acquérir dans le courant de l'année. Il est donné lecture d'une note de M. Demole, concernant l'énoncé des légendes numismatiques. (Voir Revue Numismatique, 1907, p. xcvi.)

MM. Brüderlin et Geigy, qui ont chacun des trésors accumulés dans leurs cartons, se sont fait un plaisir d'apporter de magnifiques spécimens de la série bâloise, tant de la Ville que de l'Évêché. La soirée se prolonge ainsi agréablement jusqu'à minuit.

L'ordre du jour du dimanche, très chargé, débuta par une visite chez M. Hans Frei, lequel fit les honneurs de son atelier moderne de graveur. On admira en détail la série de ses œuvres, dont la plupart ne sont pas dans le commerce. La réputation de cet artiste n'est plus à faire, aussi lui dirons-nous simplement un cordial « merci » pour l'heure délicieuse qu'il a fait passer à ses visiteurs.

Les sociétaires se rendent ensuite au Musée historique, au Barfüsserplatz, pour admirer les objets intéressants et précieux qui y sont renfermés, puis de là à l'Hôtel de Ville, dans la salle du Conseil de
bourgoisie, où a lieu, à 11 heures et demie, la séance générale publique,
dans laquelle on entend la lecture de deux intéressants mémoires, l'un
de M. le D^r Alfred Geigy sur les Monnaies anciennes de la Suisse,
mentionnées dans les mandats monétaires étrangers, et l'autre de
M. le D^r G. Grunau sur le Crime de faux-monnayage et les pénalités
qu'il encourait dans le passé. Le banquet officiel a lieu ensuite au
Casino; les autorités de Bâle s'y firent représenter par M. le prof.
Stückelberg.

L'après-midi fut consacrée à visiter les ruines romaines de Basel-Angst sous la conduite de M. Geigy, qui donna les explications les plus détaillées sur les fouilles entreprises par une société dont le siège est à Bâle.

Après une courte excursion dans la petite cité de Rheinfelden, les participants rentrèrent à Bâle et se séparèrent en se donnant rendezvous à Yverdon en 1908.

Rapport du trésorier pour l'exercice 1906.

Messieurs et chers Collègues,

Depuis plusieurs années votre trésorier n'a pu vous présenter que des comptes soldant régulièrement par un déficit, ce qui n'était pas normal pour la bonne marche des affaires de notre société. La dernière assemblée générale, tenue à Berne a changé notre situation financière de telle sorte que nous pouvons vous annoncer une position bien différente :

Bilan comparatif:

I. Dépenses		190	5		190	6
Impressions et illustrations	Fr.	2620	30	Fr.	1220	80
Frais généraux	»	529	50))	422	45
Bibliothèque))	30))		
Caisse (solde débiteur)))	547	45	<i>»</i>	2022	95
Total	Fr.	3727	25	Fr.	3666	20
TT The second of				,	100	•
II. Recettes		1905			190	6
Cotisations annuelles	Fr.	1910		Fr.	1850	
» arriérées))	80))	40	
Abonnements à la Revue	"	172	50))	141	
Droits d'entrée	"	80		»	10	
Cotisations volontaires extraordin .))	1	Marketon Portrain	»	761	
Vente de publications	»	240	25))	46	50
Annonces	"	30))	50	
Intérêts))	56	85))	31	90
Frappe de médailles))	149	60))	188	35
Caisse (solde de l'exercice précédent)	»	1008	05	»	547	45
Total	Fr.	3727	25	Fr.	3666	20

En examinant le bilan comparatif des exercices 1905 et 1906, nous trouvons que les recettes ordinaires ont encore diminué dans une faible proportion, mais par contre les dons généreux d'un grand nombre de nos sociétaires nous ont procuré un supplément de 761 fr. — qui est suffisant pour nous sortir de tous nos embarras antérieurs. Nous disposons d'un solde actif de 2022 fr. 95 qui est très élevé, mais il ne faut pas oublier que nos dépenses ordinaires ont été extrêmement réduites, car nous n'avons dépensé pour nos impressions et illustrations que 1220 fr. 80, c'est-à-dire environ la moitié de la somme d'une année normale.

Il n'est pas de mon ressort de vous expliquer les causes de cette économie forcée, qui est certainement regrettable au point de vue de nos publications. Notre président vous a déjà donné les raisons qui sont la cause des retards dans la livraison de notre périodique; espérons qu'il se trouvera bientôt une solution permettant de reprendre normalement l'envoi de nos publications. Nous n'avons rien à craindre pour l'avenir avec l'augmentation de la cotisation annuelle portée à 15 fr. — à partir de l'exercice 1907, suivant décision de l'assemblée générale de Berne en 1906.

Nos fonds de réserve, sous forme de diverses obligations, sont restés les mêmes, soit un millier de francs déposés chez notre banquier, M. H. Boveyron, suivant l'attestation de ce dernier.

En terminant, nous adressons nos remerciements sincères à tous les membres qui nous sont restés fidèles et particulièrement aux généreux donateurs des contributions volontaires, qui nous ont permis de sortir de la crise, laquelle menaçait de nous ruiner l'année dernière.

Genève, 7 octobre 1907.

Th. Grossmann, trésorier.

Rapport des vérificateurs des comptes.

Monsieur le Président et Messieurs,

Les soussignés, nommés vérificateurs des comptes à la dernière réunion de notre société, à Berne, se sont acquittés de leur tâche le 12 octobre dernier.

Ils ont pointé les entrées et sorties de la caisse, vérifié les postes du bilan et reconnu le tout parfaitement en règle. Ils vous proposent

d'en voter la ratification et de donner décharge au caissier avec des remerciements bien mérités pour ses bons services et le dévouement qu'il témoigne à la société depuis de longues années.

Ceci dit, permettez-nous, Messieurs, de vous faire remarquer que si nos comptes, pour cet exercice, bouclent par un boni, cela tient à deux raisons :

1° Un excédent de recettes sur les autres annnées, provenant de la cotisation volontaire et qui a produit 761 fr. Remarquons en passant que cette jolie somme est le produit de vingt souscripteurs seulement. Nous supposons que la souscription reste ouverte et nous espérons que les membres de la société qui ne l'ont pas encore fait verseront également leur obole à la caisse.

2º Le boni provient également d'une diminution des dépenses, du fait qu'il y a eu une interruption de la publication de notre Revue, dont nous ignorons les causes. Nous espérons que, grâce à l'augmentation du chiffre des cotisations annuelles ainsi qu'au produit de la souscription volontaire, nous pourrons reprendre d'une manière suivie notre publication. C'est avec plaisir que nous avons appris par une circulaire du comité que les chapitres consacrés dans notre Revue aux trouvailles et à la revue des périodiques seraient à l'avenir réduits au strict nécessaire. De cette façon nous opérerons une économie appréciable sans diminuer l'intérêt et la valeur de la Revue.

Nous concluons, Messieurs, en vous proposant l'adoption des comptes qui vous sont présentés, avec remerciements au trésorier.

La Chaux-de-Fonds, le 12 octobre 1907.

Georges Gallet.
Michaud.